

APPEL À SOLIDARITÉ AVEC LES **MINEURS ISOLÉS EN EXIL**

OUVERTURE D'UN LIEU D'ACCUEIL À **VEYNES**

Face à la situation d'urgence et à la mauvaise volonté de l'État et du Département des Hautes-Alpes, une maison (à l'abandon depuis plus de 10 ans et appartenant à un obscur office foncier public marseillais) est réquisitionnée à Veynes pour loger des migrants mineurs laissés à la rue.

Nous avons besoin d'aide pour assurer un accueil digne et solidaire de 10 à 20 jeunes dans cette maison, préparer des repas, donner des cours de français, organiser des activités diverses et variées (bricolage, jeux, randonnée...), accompagner dans les démarches administratives (reconnaissance de minorité, demande d'asile, scolarité...) et tout simplement faire vivre le lieu !

Nous avons besoin de nourriture, vêtements, produits d'hygiène, matelas, couvertures et draps, meubles, machine à laver, bouteilles de gaz... et aussi de sous pour la cagnotte !

Nous exigeons immédiatement des conditions d'accueil dignes pour toutes et tous les exilé-e-s arrivant en France, et nous nous organisons depuis nos villages pour rendre possible cet accueil solidaire !

Depuis plusieurs mois, des dizaines de migrant-e-s, des hommes pour la plupart, et parmi lesquels de nombreux mineurs, venus majoritairement d'Afrique Centrale et de l'Ouest, arrivent chaque jour à Briançon, après une traversée des Alpes de plusieurs jours depuis l'Italie. Ils sont contraints d'emprunter des cols à plus de 2 000 mètres d'altitude du fait du renforcement de la pression policière et militaire aux points de passages situés plus au Sud, notamment Vintimille sur la côte d'Azur et la vallée de la Roya sur les contreforts des Alpes Maritimes.

L'État français, en vertu de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant dont il est signataire, est tenu d'assurer protection et aide à tout mineur isolé, et ce sans distinction de nationalité ou d'origine. À ce titre, les mineurs arrivés dans les Hautes-Alpes s'enregistrent aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), au Conseil Départemental des Hautes-Alpes (CD 05) à Gap.

En attendant leur éventuel placement sous protection par le procureur de la république, en cas de reconnaissance de leur minorité suite à une évaluation faite par les services du CD 05, les jeunes mineurs doivent être mis à l'abri. Ce n'est malheureusement pas le cas pour tous car les institutions locales ont beaucoup tardé à prendre la mesure de la situation, malgré les avertissements et mobilisations incessantes des collectifs et associations d'accueil humanitaire des Hautes-Alpes depuis des mois. Ainsi, plusieurs dizaines d'entre eux dorment chaque nuit dans la rue ou sont logés temporairement dans des familles solidaires. Nous dénonçons le cynisme des institutions locales qui sont averties de la situation mais ne prennent pas les mesures qui s'imposent (comme la réquisition de bâtiments vides) pour mettre à l'abri toute personne – qu'elle soit française ou étrangère – dormant à la rue.

Le traitement des dossiers d'évaluation de minorité est une autre illustration de la brutalité et de l'arbitraire de l'Administration à l'égard des exilés, ainsi que de la volonté manifeste de durcir les conditions d'accueil afin de les dissuader de rester en France, 6ème pays le plus riche de la planète.

Ces mineurs ont franchi la Méditerranée dans des conditions épouvantables, sont arrivés par la Libye où ils ont subi l'emprisonnement, le travail forcé, le viol, les rançons et les meurtres, ont traversé le désert du Sahel, et ce après avoir quitté leurs familles dans des pays souvent ravagés par des guerres et/ou des conditions de misère sociale et économique, bien souvent liées à des interventions économiques et militaires (aux tristes relents colonialistes) de l'État français.

À leur arrivée en France, ils sont traités comme des suspects, soumis à des interrogatoires humiliants, leur dentition et leur pilosité sont auscultées. Ils subissent des tests osseux, la « cohérence » de leur récit ainsi que leur degré de « maturité » sont étudiés. Ces « enquêtes » aboutissent à de nombreuses « démineurisations », qui ferment les portes de la prise en charge par l'ASE. C'est donc le retour à la rue pour déjà une 20aine de jeunes depuis le début de l'été, abandonnés à leur triste sort et complètement désabusés.

En parallèle, la répression policière de l'État se fait sans cesse plus forte dans notre département frontalier. Patrouilles, contrôles et rafles au faciès dans les rues et la gare de Briançon, suivies de reconduites de force, immédiates et illégales, en Italie... Militarisation en forte augmentation dans les cols routiers frontaliers. Tout ce déploiement policier et militaire n'empêche pas les passages de migrants déterminés, mais les oblige à prendre des risques de plus en plus grands. La preuve, fin août, une course poursuite de la police aux frontières au col de l'Échelle a abouti à la chute de deux migrants dans un ravin de 40 mètres, l'un d'eux étant toujours hospitalisé dans un état grave.

Face à ces politiques d'exclusion de l'État français, des solidarités et des résistances locales s'organisent, venant de différents groupes et/ou personnes :

- Balisage et dépôt d'eau et de couvertures sur des sentiers de montagne frontaliers
- Réquisitions de logements vides, à Gap depuis un an (Maison Cézanne) et à Briançon le mois dernier (Marcel sans frontières), et hébergements par des particuliers
- Accompagnement juridique et administratif, soutien au quotidien
- Convoyages vers des lieux plus sûrs
- Distribution de petits déjeuners et cantine les jours de pointage des nouveaux arrivants au CD 05
- Cours de français et activités diverses et variées favorisant l'intégration des jeunes dans les villages
- Nombreuses manifestations et mobilisations (campements fin juin devant la préfecture, occupation du Conseil Général début août...) pour exiger une prise en charge et une mise à l'abri réelles

C'est pourquoi nous décidons ce samedi 9 septembre 2017 de réquisitionner « la maison des chefs de gare » située 23 avenue des Martyrs à Veynes (rond-point direction Grenoble, 300m à gauche), pour y accueillir une 20aine de migrants mineurs, en attente de leur mise à l'abri par le CD 05 ou après le rejet de leur prise en charge ayant entraîné leur renvoi à la rue.

Cette maison appartient à un obscur office public foncier marseillais qui l'a laissée à l'abandon depuis plus de 10 ans, nous pensons qu'il est légitime de l'occuper pour pallier à l'urgence humanitaire de personnes à la rue, d'autant plus que l'hiver approche.

Nous continuerons en parallèle de nous mobiliser pour que les institutions d'État et du CD 05 changent leurs politiques d'accueil déplorable et de répression systématique à la frontière italienne.

DÉMULTIPLIONS LES FOYERS DE RÉSISTANCE, DE RENCONTRE ET DE SOLIDARITÉ ENTRE LES PEUPLES ! AUCUN ÊTRE HUMAIN N'EST ILLÉGAL, ACCUEIL SANS FRONTIÈRES !

Des habitant-e-s solidaires des Alpes du Sud

Pour nous contacter et nous rejoindre, le mieux c'est de passer directement au 23 avenue des Martyrs à Veynes, à toute heure de la journée ou chaque soir à 19h pour les assemblées d'organisation du collectif de soutien.